

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FCPI A PLUS INNOVATION 7

Fonds Commun de Placement dans l'Innovation - Agrément AMF du 8 août 2007 - Code ISIN : FR0010499525

Je soussigné (e) 💆 M 🗆 Mme 🗆 Mile 🗔	M et Mme		
Nom: BRIARD	Prénom: 🖸	enaudini	, , ,
Nom de jeune fille :		•	
Date de naissance : [18.077.8] Ville de naiss		,	
Département de naissance : [3] Nationalité :	,		
Adresse fiscale: 165 . Luc Teslay			
Code postal: 175003 Ville: Laus			
Téléphone (facultatif) :	e-mail:	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	- 1 1 1
1° Souscription			
Je déclare soucrire à 🔯 3억 unités de parts du	FCPI A PLUS INNOVATION 7 (no	ombre entier de 10 unités de part	s minimum,
d'une valeur de 100⊕ chacune), soit [3			
une SOUSCRIPTION TOTALE de	and the second of the second o	•	
2º Règlement			-
Je verse ce jour, par chèque, à l'ordre de A PLUS IN	NOVATION 7, un montant de : 📗	and the same and a same a same a same a same and a same a sam	<u>. r + î .</u>
Ituais willer cent cina	mante of the second	e nienise im natigalie imises i and a sec	<u> </u>
Note that the second of the second	<u>ခုက်ချိုင်ကြီးသိတ် မြောက်ပြီး လူ ကိုလိုင်းသိုင်းကို မက်</u> -	turos (en tou	ites ieities/
3° Engagement			
Afin de bénéficier des avantages fiscaux spécifiques aux l • m'engager à conserver les parts acquises pendant u • avoir pris note que le bénéfice des exonérations et suivantes : - être fiscalement domicilié(e) en France, et - ne pas détenir, directement ou indirectement, plus fices des sociétés dont les titres figurent à l'actif des sociétés dont les titres figurent à l'actif des des sociétés dont les titres figurent à l'actif des des sociétés dont les titres figurent à l'actif des des sociétés des des des des des des des des des de	ine durée de 5 ans conformément aux t avantages fiscaux est également c de 10% des parts du Fonds à aucun m du Fonds.	conditionné par le respect des deu noment, ni plus de 25% des droits da	x conditions ans les béné-
Je soussigné(e) déclare avoir reçu et pris connaissance de la ion). Le bulletin est valable sous réserve d'encaissement de l	Notice d'Information du FCPI A PLUS la souscription et dans la limite des u	5 INNOVATION 7 (jointe au bulletin inités de parts disponibles.	de souscrip-
ait en cinq exemplaires (dont un que je conserve) à 🕹	Paris mention	, le . 11.55/4.1.1.6	<u> Loof</u>
En cas de démarchage, la signature du présent bullet signature du formulaire relatif au délai de réflexion, ci		tervenir que 48 heures minimu	ım après la
Coordonnées du conseiller (CGPI)	Sign	ature(s) du ou des souscripteur	·(s)
	, maring	and the second s	
·	4	The same of the sa	
			113 d 20 414 /
	Joindre une photo	ocopie recto-verso d'une pièce	a identité.
", 2 ^{tme} et 3 ^{tme} exemplaires : A PLUS FINANCE	4 ene exemplaire : Conseiller	5 ^{int} ex	emplaire : Client
AVERTISSEMENT: L'Autorité des Marchés Financiers appelle l'attention des souscripteurs compte des éléments suivants: - le Fonds va investir au moins 60 % des sommes collectées dans morales. Les 40% restant seront éventuellement placés dans des instruments financiers autoris	des entreprises à caractère innovant, ayant moins de 2.000	salariés et n'étant pas détenues majoritairement par une	e ou des personnes

AVERTISSEMENT: L'Autorité des Marchés Financiers appelle l'attention des souscripteurs sur les risques qui s'attachent aux FC.P.I. (Fonds commun de placement dans l'innovation). Lors de l'investissement, vous devez tenir compte des éléments suivants: - le Fonds va investir au moins 60 % des sommes collectées utorisés par la réglementation, par exemple des actions ou des fonds (ecci étant défini dans le règlement et la notice du FCPI). - La performance du Fonds dépendra du succès des projets de ces entreprises. Ces projets étant innovants et risqués, vous devez être conscients des risques élevés de votre investissement. En contrapartie des possibilités de gain associés à ces innovations et de l'avantage fiscal, vous devez prendre en compte le risque de pouvoir perdre de l'argent. - Votre argent peut être en partie investi dans des entreprises qui ne sont pas coléés en bourse. La valeur liquidative de vos parts sera déterminée par la société de gestion, selon la méthodologie décrite dans le règlement du Fonds, sous le contrôle du commissaire aux comptes du Fonds. Le calcul de la valeur liquidative est délicat. - Pour vous faire bénéficier de l'avantage fiscal, le seuil de 60 % précédemment évoqué devra être respecté dans un délai maximum de deux exercices et vous devez conserver vos parts pendant au moins cinq ans. Cependant, la durée optimale de placement n'est pas fiée à cette contrainte fiscale du fait d'investissement du Fonds dans des entreprises dont le délei de maturation peut être plus long. - Le rachat de vos parts par le Fonds peut dépendre de la capacité de ce dernier à céder rapidement ses actifs; elle peut donc ne pas être immédiate ou s'opérar à un prix inférieur à la dernière valeur liquidative connue. En cas de cession de vos parts à un'autre porteur de parts, le prix de cession peut également être inférieur à la dernière valeur liquidative connue.

Respect des critères d'investissement au 31 décembre 2006

Identité du fonds	Date de création	Ratio d'investissement	Date limite
A Plus Innovation	31 décembre 2001	73 %	31 décembre 2003
A Plus Innovation 2	31 décembre 2002	79 %	31 décembre 2004
A plus Innovation 3	31 mai 2004	84 %	31 mai 2006
A Plus Innovation 4	31 mai 2005	75 %	31 mai 2007
A Plus Innovation 5	31 mai 2006	27 %	31 mai 2008



21, rue Royale - 75008 Paris

FORMULAIRE FCPI A PLUS INNOVATION 7

RELATIF AU DELAI DE REFLEXION PREVU PAR L'ARTICLE L.341-16 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER

Je soussigné (e) Nom, Prénom BRIARD Reconstitution	
Adresse: 165 rue NESLAY	
Code postal: 175003 Ville: 12 A: Q15	
1er cas:	Br
Je reconnais avoir acquis les parts du fonds FCPI A PLUS ou financier tel que défini à l'article L.341-1 du Code Moné	S INNOVATION 7 en l'absence de tout démarchage bancaire taire et Financier (CMF).
2ème cas:	(à compléter dans les deux cas) :
Je reconnais avoir été démarché(e) ce jour à mon domicile, sur mon lieu de travail ou dans tout autre endroit non destiné à la commercialisation de produits	Civilité, Prénom, Nom Home Christian Previde
financiers par : Dans ce cas UNIQUEMENT, je bénéficie d'un délai de	N° d'enregistrement dans le fichier des démarcheurs de la Banque de France
réflexion. La date de signature du présent récépissé doit donc être antérieure de 3 jours ouvrés au moins à	1050.8802.00HQ
la date de signature de la souscription (lère page) et du chèque.	Mandaté par la Société (Nom, Adresse) (6P. ASSOLLE, 27 Mag du gential le
3ème cas:	N° d'enregistrement de la société dans le fichier de la
Je reconnais avoir été démarché(e) ce jour (par exemple : dans les locaux professionnels du démarcheur, ou à distance par courrier) par :	Banque de France 2650.886303VB
mes objectifs en matière de placement et m'avoir justifié	ssance de ma situation financière, de mon expérience et de de son adresse professionnelle, de son nº d'enregistrement u nom et de l'adresse de la personne morale pour le compte
 m'a remis la notice d'information et le bulletin de s des risques que peut comporter la souscription de p 	ouscription du FCPI A PLUS INNOVATION 7, et m'a informé parts de ce produit,
 a attiré mon attention sur l'avertissement de l'a d'information et dont je certifie avoir pris connaissa 	Autorité des Marchés Financiers figurant dans la notice ance,
 m'a communiqué d'une manière claire et compréhen particulier les conditions financières du FCPI A PLU 	sible, les informations utiles pour prendre ma décision et en IS INNOVATION 7.
Faità PARCIS.	, le 08/11/1/2007
	Signature(s) du ou des souscripteur(s

Geyser du Grand Prismatic Parc national de Yellowstone

bossile thous mille sent A DLUS INNOVATION 7

REN 5 674 42 G ° de compte ;

yable en France:

MR BRIARD RENAUD 65 RUE MESLAY 75003 PARIS

18q119 N°: 07 7647002 G

子のひところの子

(45)